

Europe

Objectif inscrit dans le projet 2009-2012

- Engagement actif en faveur de la construction de l'espace européen de la recherche. Renforcement des collaborations existantes avec des universités, des organismes de recherche européens mais également avec les industriels et les PME.

Actions conduites et résultats

- Développement de la participation aux programmes de recherche de l'Union Européenne ou d'organismes intergouvernementaux et des réseaux de collaboration de l'UPMC avec des universités et organismes de recherche européens connus pour être des acteurs renommés de la recherche européenne ainsi qu'avec le monde industriel ou des PME.
- Participation à différents programmes de recherche :
 - 7^e Programme-Cadre de Recherche et Développement Technologique (7^e PCRD),
 - Fonds structurels et notamment le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)
 - Programmes spécifiques des Directions Générales de la Commission Européenne (Société de l'information, Santé et consommateurs (SANCO), Energie, Transports, Environnement,...),
 - Programmes EUREKA, initiative intergouvernementale soutenue par la Commission Européenne (CE)
 - Communautés de la connaissance et de l'innovation de l'Institut Européen de l'Innovation et de la Technologie (EIT).

Le 7^e PCRD regroupe l'essentiel des contrats et voit augmenter aussi bien les réponses aux appels d'offres de la Commission Européenne que le budget des subventions accordées y compris celui des subventions du Conseil européen de la recherche (ERC European research council) et celui des actions Marie Curie.

- Appui sur le Bureau des contrats et financements européens et sur la professionnalisation accrue de ses chargés d'affaires qui sont les correspondants privilégiés des enseignants-chercheurs et chercheurs. L'engagement de l'UPMC en faveur de la construction de l'espace européen de la recherche s'est traduit par un renforcement de ce Bureau dont la composition est passée en six ans de une à onze personnes. Ce Bureau a pour mission d'accompagner enseignants-chercheurs et chercheurs pour accéder aux subventions européennes : veille sur la politique de l'Union Européenne et les appels à propositions, soutien au montage des propositions et au suivi administratif, financier et juridique des projets retenus.
- Organisation régulière par le Bureau des contrats et financements européens d'actions de sensibilisation (réunions d'information générale, ateliers, articles dans la Lettre des Directeurs d'Unité) sur les programmes européens de recherche.
- Participation aux réseaux de correspondants (Points de contact nationaux, Groupes de travail nationaux, groupes de managers d'associations d'universités européennes, League of European Research Universities (LERU) et Réseau des Universités des capitales européennes (UNICA)) pour mieux positionner les avant-projets des enseignants-chercheurs et chercheurs.

Indicateurs

	Nombre de projets retenus			
	Participations	dont coordinations	membres	TT
6^e PCRD (2002-2006)	94	26	Non répertorié	94
7^e PCRD (2007-2013)	96	28	42	138
EIT	2			
EUREKA	11			
SANCO	4			
FEDER	13			
Nombre de soumissions de projets en 2010	142			

(Source : Bureau des contrats et financements européens)